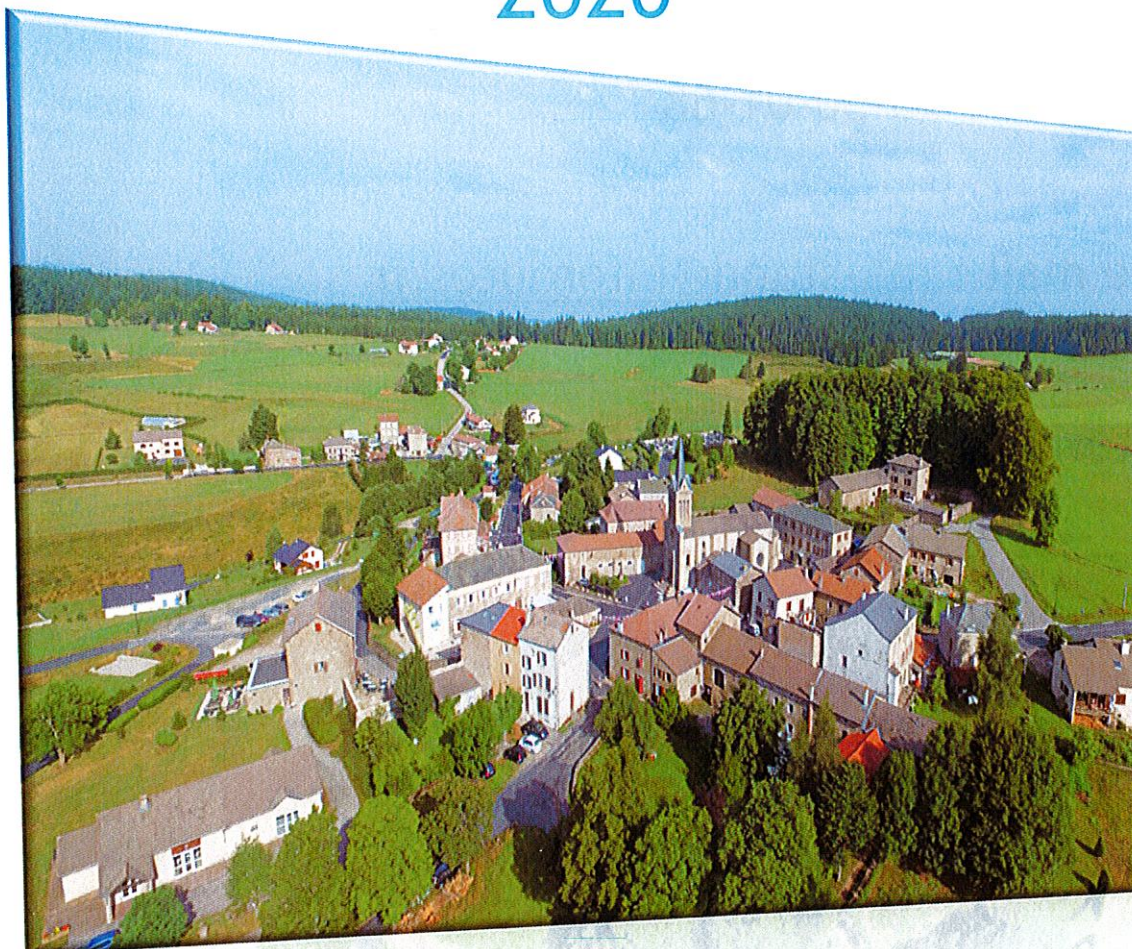


SAINT ANDRE EN VIVARAIS

BULLETIN MUNICIPAL 2020



Ont participé à la rédaction de ce bulletin:

Mairie:

Antoine CAVROY : Edito

Céline VALLA : budget communal

Associations :

AGE « Ecole privée »

Club des boutons d'or

Association Effangeas

ACCA

Association Mycorium sauvage

Association « Le château de Beaudiner »

Les amis du château de Montivert

INFOS

▶ Ouverture de la mairie au public :

Mardi, mercredi, vendredi et samedi
de 9h à 12h

▶ Téléphone 04-75-30-01-68

▶ Adresse mail : ma-stand@inforoutes.fr

▶ Site internet : www.saintandreenvivarais.fr

▶ CONGES ANNUELS

DU 14 Août au 05 septembre 2020 inclus

En cas d'urgence, s'adresser à

M. le Maire 06-33-52-71-83

ou aux adjoints

Edito du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Saint-Andréens,

Le 4 juillet dernier, j'ai été élu Maire de notre commune par votre nouveau conseil municipal, puis Vice-Président de la communauté de communes Val'Eyrieux à l'issue du conseil communautaire du 9 juillet.

Je mesure la tâche et les responsabilités qui m'incombent, et c'est avec humilité que je compte faire avancer notre territoire et notre commune en fervent défenseur de la ruralité et de sa qualité de vie. Plus que jamais, la voix de Saint-André-en-Vivaraïs compte et il est de ma responsabilité de la faire entendre et respecter.

D'ailleurs, en parlant de responsabilités, je n'oublie pas que ma première est d'administrer notre commune. Ma mission, et celle de l'ensemble de l'équipe municipale, est de vous écouter, d'étudier et proposer des solutions, voire des alternatives, à ce que vous souhaitez pour le village ou simplement comme réponse à un problème. Comme je m'y suis déjà engagé, vous aurez TOUJOURS le pouvoir de décision à travers des votes consultatifs fréquents, simples et clairement expliqués. Un grand projet, quel qu'il soit, et quelles que soient ses vertus, ne doit pas se faire sans votre approbation. C'est là même l'essence de la mission du maire : administrer le bien commun, dans l'intérêt général le plus strict.

Dès ma prise de fonction, et avec le concours des services administratifs, j'ai commencé une optimisation des frais de fonctionnement de notre commune, ceci afin que les économies réalisées puissent servir à finaliser certains équipements visant à améliorer, sans surcoût, la qualité de vie des uns et des autres.

Dès l'an prochain, favorisé par les comptes sains, viendra le temps de lancer une nouvelle phase d'investissements pour notre commune afin de lui offrir un regain d'attractivité en favorisant l'installation de jeunes familles et de jeunes professionnels des milieux de l'artisanat et du service à la personne. Dans cet optique, j'ai déjà commencé les consultations avec nos communes voisines, car il faut créer un climat équitable, propice pour travailler ENSEMBLE et être complémentaires et non pas concurrents. C'est la clé d'un territoire attractif, cohérent et dynamique.

L'intercommunalité, qui regroupe aujourd'hui toujours plus de compétences et de moyens, et mes excellents rapports avec la Région et le Département, seront sans nul doute des atouts. Cependant, notre commune doit rester souveraine sur son territoire et être principale actrice de son avenir. Il faut donc des projets raisonnables mais innovants, créateurs d'emplois, tournés vers l'avenir et la jeunesse, respectueux de notre histoire, de notre identité, de notre environnement et cadre de vie.

Je crois en nos atouts et aux atouts de la ruralité telle qu'elle s'est construite sur notre territoire. Je crois en vos capacités et celles de votre bon sens pour m'accompagner dans ma mission par vos suggestions et votre participation aux votes consultatifs à venir. ENSEMBLE, dans la concertation, le respect, le dialogue ; ENSEMBLE dans la liberté, l'égalité et la fraternité, nous serons toujours capables de grandes choses pour que Saint-André-en-Vivaraïs, pays fier où il fait bon vivre, reste debout dans un monde en perpétuels changements.

Puissions-nous toujours rester dignes de l'héritage exceptionnel laissé par nos anciens et qui sont nos fondations pour demain, et soyons conscients de nos responsabilités respectives pour que demain soit meilleur d'hier. Nous avons tous une pierre à apporter aux aventures collectives qui nous attendent. Il n'y a que dans la fraternité de l'entraide et dans le respect que les choses avancent et s'améliorent.

Longue vie à notre village et longue vie à la mémoire de ceux qui l'ont bâti avant nous.

Antoine Cavroy



Communication souhaitée par les membres de « l'opposition »

Propositions, disponibilités, vigilances de régularité et d'égalité pour la communauté !

Par le biais de cette première édition, nous tenons à remercier tous les électeurs ayant porté leur vote sur la liste « Pour que St André nous ressemble et nous rassemble » qui grâce à eux ont porté 3 candidats au sein du conseil municipal. Nous remercions l'ensemble des candidats de par leur volonté de s'investir pour un bien communs, impliquant ainsi une forte responsabilité éthique pour les élus, ne pouvant par respect être des « ni oui, ni non », non suiveur ou contracteur, mais acteur !

Maintenant que les urnes ont parlé et que la population a choisi le conseil municipal qui souhaitait pour conduire la gestion du village, notre rôle et volonté sera de veiller à la représentation de tous les citoyens et de répondre aux besoins de la collectivité sans favoriser aucuns intérêts particuliers.

Notre rôle sera constructif et pour le bien de tous, à savoir :

- Conseiller et apporter par nos questionnements et propositions les solutions les meilleures au service de la population.
- Participer à une bonne gestion communale, en veillant à ce qu'en fin de mandat, la commune ne soit pas en état d'endettement. Nous remercions d'ailleurs sur cette ligne Mr CAVROY qui a rappelé la bonne gestion des mandatures précédentes dirigé par Mr FOUVET, sachant qu'il avait hérité d'une situation financière difficile de la commune.
- Pour le bien commun, finir les adductions d'eau pour ceux qui n'en bénéficient pas encore et qui souffrent de ce manque grâce à l'implication et d'un nouveau rôle décisionnaire au sein de la communauté de commune.

A travers ces propos, vous distinguerez que nous ne serons pas une opposition stérile ou on voterait en bloc contre tout, mais bien force de proposition et de veille.

Nos votes libres seront suivant la pensée et l'expérience de chacun. De fait, nous encouragerons toutes les bonnes initiatives et combattons toutes celles qui ne nous paraissent pas judicieuses.

Corinne COCHINI, Jean-Michel MARCON, Aymeric QUIBLIER

La nouvelle équipe



Antoine CAVROY, Maire

Vice-président à la communauté de communes Val'Eyrieux
Délégué communautaire (titulaire)
Délégué commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
Délégué syndicat mixte Eyrieux clair (titulaire)
Délégué SDE07 (titulaire)
Délégué finances et admin générale (titulaire)
Délégué scot urbanisme, mobilité, habitat (suppléant)
Délégué ressources humaines (suppléant)
Délégué eau, assainissement (titulaire)
Délégué patrimoine et travaux (suppléant)



Brigitte CHARRIER, 1^{ère} adjointe

Déléguée communautaire (suppléante)
Déléguée syndicat mixte Eyrieux clair (suppléante)
Déléguée SDE07 (suppléante)
Responsable bulletin municipal, CCAS,
Vie associative (dont mise à disposition de la salle),
Etat civil, Délégation de signature du Maire
Déléguée culture et communication (titulaire)
Déléguée tourisme (suppléante)
Déléguée sport et vie associative (titulaire)



Julien MONGRENIER, 2^{ème} adjoint

Délégué Sictom entre Monts et Vallées (titulaire)
Délégué capture des carnivores domestiques errants (titulaire)
Voirie et travaux sur la commune (titulaire),
Urbanisme (suppléant), chaufferie (titulaire),
fêtes et cérémonie, déneigement
Délégué agriculture, forêt (titulaire)
Délégué patrimoine et travaux (titulaire)



Régis GRANGEON, 3^{ème} adjoint

Délégué Sictom entre Monts et Vallées (suppléant)
Délégué capture des carnivores domestiques errants (suppléant)
Voirie et travaux sur la commune (suppléant),
Urbanisme (titulaire), chaufferie (suppléant),
Cimetière, distribution documents communaux
Délégué scot urbanisme, mobilité, habitat (titulaire)



Patricia BRUYERE CUOQ, conseillère

Etat des lieux location des salles communale,
Déléguée tourisme (titulaire)
Déléguée sport et vie associative (suppléante)
Déléguée ressources humaines (titulaire)



Corinne COCHINI, conseillère

Déléguée école de musique (titulaire)
Déléguée finances et admin générale (suppléante)
Déléguée action sociale et enfance jeunesse (titulaire)



Nadège MAILLE, conseillère

Déléguée école de musique (suppléante)
Déléguée culture et communication (suppléante)



MARCON Jean Michel, conseiller

Délégué agriculture, forêt (suppléant)



Marjolaine PAULET, conseillère

Déléguée action sociale et enfance jeunesse (suppléante)



Aymeric QUIBLIER, conseiller

Délégué eau, assainissement (suppléant)



Nicole VIGIER, conseillère

Commission action social

Coronavirus

Le virus circule toujours, pour limiter la propagation **respectons les gestes barrières**. Il reste quelques masques au secrétariat de la mairie, pour ceux qui le souhaitent vous pouvez venir en chercher.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Journée Chantier participatif

Samedi 18 juillet au matin, près d'une quarantaine d'habitants se sont mobilisés pour un chantier citoyen afin de redonner de l'éclat au cimetière du village.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour ce chantier en espérant qu'il y aura d'autres journées comme celle-ci. En plus d'être convivial et fédérateur nous avons tous à y gagner.



Modification tarifs photocopies

Le conseil municipal a modifié le tarif des photocopies et à ajouter une plastifieuse. Le tarif était de 0.30 cts pour une feuille.

A partir de maintenant :

A4 noir et blanc	0.20cts
A4 couleur	0.30 cts
A3 noir et blanc	0.30 cts
A3 couleur	0.50 cts
Plastifieuse A4	0.30 cts
Plastifieuse A3	0.50 cts

Comptes rendus des réunions du conseil municipal

Les comptes rendus de réunion du conseil municipal seront mis à disposition sur le site internet de la commune quelques jours après la réunion.

Salles communales

Les salles communales sont mises à disposition aux associations gracieusement comme avec la précédente équipe.

Nous mettons à disposition de la population, la salle des présidents avec wifi de la mairie, pour ceux qui rencontreraient des problèmes de connexion internet. Pour cela, il faudra prendre contact avec le secrétariat de mairie pour réception des clés de la salle.

Boîte à suggestions

Pour les personnes qui veulent faire remonter certaines choses (idées, remarques...) nous mettons en place une boîte à suggestions. Pour ceux qui veulent que ce soit anonyme pour pouvez déposer vos suggestions dans la boîte aux lettres de la mairie, sinon envoyé un mail à la mairie. L'expéditeur ne sera jamais divulgué. Tous les sujets seront abordés au conseil municipal.

Nouveau



Illiwap, qu'est-ce-que c'est ? c'est un panneau d'information dans sa poche. C'est une application mobile simple et efficace qui permet aux Mairies et aux Intercommunalités d'informer et d'alerter leurs citoyens en temps réel sur leurs smartphones : événements, fêtes, alertes météo, travaux sur la commune.... Et ceci gratuitement, sans publicité et sans inscription.
Coût pour la commune : 182.40 € TTC par an.

Pour vous abonner au fil d'information de la mairie de St André en Vivarais :

- 1- Télécharger l'application Illiwap
- 2- Saisissez le nom de la commune dans la barre de recherche

A noter que vous pouvez également suivre l'info de nos communes voisines en suivant la même procédure

Pour les citoyens n'ayant pas de smartphones, les messages sont également disponibles sur une page internet publique pour cela :

- 1- Aller sur internet saisir l'adresse : <https://station.illiwap.com/fr/public/>
- 2- Saisissez le nom de la commune dans le bandeau blanc, cliquez sur le nom de la commune en vert,
- 3- Vous avez l'actualité de la commune en descendant votre curseur.

Réception des coordonnées des habitants

Nous voulons tenir un registre des coordonnées des habitants de la commune pour pouvoir joindre les habitants plus facilement en cas d'urgence.

Nous invitons la population à transmettre le numéro de téléphone portable et le mail au secrétariat de la mairie. Ce n'est pas une obligation. Comme vous le savez, peut-être, nous n'avons pas le droit de stocker les données personnelles des habitants sans votre accord selon le RGPD*. C'est pour cela que nous vous ferons signer un formulaire de consentement.

*RGPD est l'acronyme de « Règlement Général sur la Protection des Données ». Il s'agit du Règlement du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Référent Terre Vivaroise

Mme BONNEFOY Jeanine est la nouvelle référente de terre vivaroise, si vous avez des articles à publier vous pouvez l'appeler au 06-75-26-95-14.

Ruche à livre pour les grands et les petits

En attendant la faisabilité d'un espace bibliothèque, une ruche à livre a été créée à la place de l'ancienne cabine téléphonique entre la place de l'auberge et la mairie. Les personnes peuvent emprunter/échanger des livres. Si vous voulez mettre à disposition des livres vous avez juste à le déposer dans la ruche à livre.

Entretien espaces verts

La mairie lance une phase de test éco-pâturage diminuant le coût d'entretien des espaces verts en y mettant des ânes et brebis mis à disposition par un privé et sous conditions strictes pour allier bien être des usagers des espaces verts, écologie et propreté.

Les ordures ménagères

Grâce aux efforts de tous en valorisant les déchets, le coût des ordures ménagères entre 2019 et 2020 a fortement diminué de 1.75 %. C'est pour cela qu'il est important de faire le tri sélectif ! Les déchets sont valorisés pour diminuer les coûts pour la collectivité, donc les vôtres.

La colonie

Suite au covid, elle n'a pas ouvert cette année. Le Maire travaille avec la mairie d'Annonay et l'agglomération d'Annonay pour la reprise en 2021. Les personnes qui le souhaitent peuvent la louer en tant que gîte ou salle : s'adresser à M. MOURET Patrice au 06-77-47-61-86.

Réserve incendie

La subvention a été accordée en juillet 2019, le montant de la réserve s'élève à 15 156.40 euros pour une subvention de 12 125.12 euros. Elle se situe à la Valette. La cuve est opérationnelle depuis fin juillet.



Adressage

Cette opération ayant coûté 11 000 euros, ceux qui n'auraient pas encore récupéré leur plaque sont invités à se rendre en mairie pour le faire. S'il y a des oublis, une commande sera faite à l'automne pour finaliser.

Détail du coût de l'adressage :

La Poste : 1 097.70 € TTC

Panneaux : 5 396.40 € TTC

Pose des panneaux : 3 960.00 € TTC

La géolocalisation : 1 116.00 € TTC

La géolocalisation est faite, l'objectif est en cas d'intervention urgence, livraison etc.... chaque habitation grâce au numéro pourra être facilement repérable avec les GPS.



Voirie, travaux à venir

ZONE 30km/h

Nous constatons que la vitesse pratiquée par les usagers de la route sur la D9 (de St Agrève à Annonay) en traversée de notre centre bourg est de manière quasi systématique bien au-delà de 50km/h.

A noter que dès l'entrée du centre bourg (de Saint-Bonnet-le-Froid direction Saint-Agrève), se succèdent sur 200m :

- des pas-de-portes à même la route sans trottoir,
- un virage sans visibilité débouchant sur la sortie de la Rue des écoles,
- le passage piéton école/église vers la place de la Mairie/Marché,
- la traversée de la place du village où se trouvent la colonie, la mairie, l'église, des cours de maisons à même la route

Nous allons modifier la limitation de vitesse de 50 à 30km/h et installer des ralentisseurs type « coussin » pour marquer la zone 30. Nous optons pour les coussins amovibles puisque les opérations de déneigement ne permettent pas de ralentisseurs permanents type dos d'ânes

PROBLEME DE CHAUSSEE VIRAGE APRES LES FAYES

Le virage après le lieudit les Fayes, sur la route départementale, la chaussée s'affaisse.

C'est une route départementale mais il faut voir avec la mairie du Mas de Tence si nous pouvons intervenir ensemble avec nos départements et comment faire.

PETIT PONT LES SCIES/LA FAURIE

Un arrêté a été pris pour l'interdiction de l'utilisation du pont au lieudit Les Scies. Il est très dangereux pour les randonneurs et autres personnes. Des devis sont en cours pour le changer.



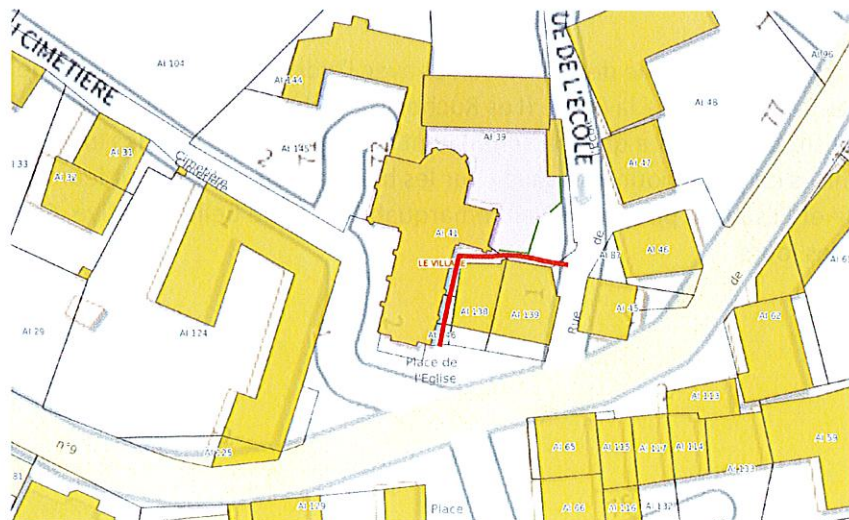
PETIT PONT APRES STATION D'EPURATION

Pont béton, sécurisation avec pose de nouvelles balustrades. Devis en cours.



CHEMIN EGLISE / RUE DES ECOLES

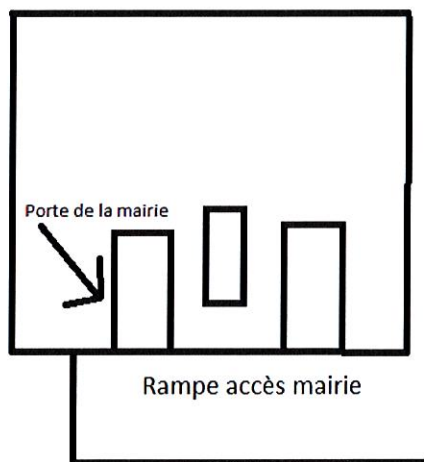
En accord avec l'école pour le remaniement des limites de la cour, nous avons comme projet la création d'une voie piétonne entre la place de l'église et école / rue des écoles pour un passage plus sécurisant pour les enfants, randonneurs et riverains.



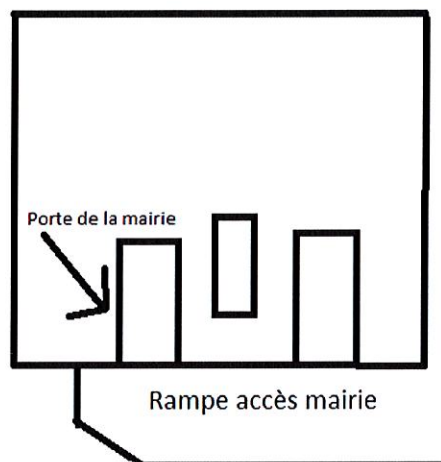
ANGLE MAIRIE

Dans le prolongement du 2^{ème} zimbra qui a été repeint, l'angle de la rampe d'accès handicapé de la mairie va être raboter pour plus d'accessibilité camions et déneigement entre la place de la mairie et le chemin de la Violette. Devis en cours.

Avant



Après



Débroussaillage

Printemps été 2019 : 5 586.00 € TTC

Déneigement

Saison 2019/2020 : 10 781.00 € TTC montant brut hors frais de l'activité dont
7 872.50 € de subvention du Département pour la saison 2018/2019

Marc DUMONT continue d'effectuer le déneigement, en remplacement de Jean Michel MARCON qui n'a pas souhaité continuer, c'est Julien MONGRENIER qui devient référent déneigement pour les habitants. Pour tous les problèmes de déneigement ou les personnes qui habitent en résidence secondaire, et les urgences médicales il faudra avertir Julien au 06-81-87-70-74.

Nouvelle résidente à la Maison de la Béate

En septembre passé, sur l'initiative de Marcel Jan et avec l'aide précieuse de Monique LEMPEREUR et d'Elisabeth PAULET, la maison de la Béate (Les Rûches) s'est dotée d'un mannequin fait maison, permettant aux visiteurs de voir à quoi ressemblaient ces béates. Des affiches explicatives ont également été mises en place pour tout savoir sur les béates, leurs origines et leurs missions. Merci à Marcel, Monique et Elisabeth pour ce travail remarquable et cette belle initiative. C'est à voir, en accès libre, tous les jours.

Nouvelles entreprises sur la commune

Deux nouvelles activités ont vu le jour cette année sur la commune : L'atelier de Justine Place de l'église et la ferme de Brameloup dotée d'un sentier de sensibilisation à l'environnement. A découvrir absolument.



L'Atelier de Justine

Tapisserie d'ameublement

Fabrication & restauration d'articles en cuir

Couture Textile



☎ : 07.69.79.03.59
✉ : atelier.justine@gmail.com

@ atelier.justine f L'Atelier de Justine



Vente directe à la Ferme
Juillet / Aout
Samedi et Dimanche
9h à 18h

Miel, Confitures, Champignons...

Sentier de découverte de la NATURE environnante.

▲ Visite 5 €*
▲ Animé par Hervé 12 €*
*dont 3 € de Bon d'Achat

+ 2€ par enfant
Gratuit - de 12

Le week-end et sur réservation en semaine !
Renseignements 06 09 90 94 93
www.animateurchampi.com

Organisateur
Hervé COCHIN
Animateur Nature
spécialisé champignons,
arbres et lichens

St Bonnet la Froide — 16m500 / 3 min — D9 — St André en Vivarais

Subire **FERME DE BRAMELOUP**
Mikishkrim
Aymeric OUBLET
06 03 52 82 36
www.fermebrameloup@gmail.com

Horaires Visite Animé du Sentier le weekend
10h15 à 12h 15h15 à 17h 17h15 à 19h

Tournage d'un clip sur la commune

Antoine VASSEUR, fils d'Anne SIBRAN et Didier TRONCHET habitants sur la commune au Lieudit les Scies a tourné un clip à St André en Vivarais. Son nom de scène est Seven. Le jeune artiste sortira son prochain projet intitulé « Lui » en septembre 2020 avec dix nouveaux titres ce sera l'occasion pour lui de changer de nom : James Loup. Ce clip tourné sur notre commune sortira courant Août. Il fera une diffusion du clip à la population, nous vous tiendrons informés de cet évènement où toute la population sera conviée.



Panneaux, cartes touristiques de la commune

En 2021, Val'Eyrieux va mettre à jour les panneaux touristiques et les cartes de la commune à destination des touristes en bord de route. En attendant, le panneau des trois croix a été réparé avec l'aide précieuse de Franck WIECZORKIEWICZ que nous remercions.

Avis de recherche

La mairie reçoit beaucoup de demande recherche de maisons de la part de jeunes souhaitant s'installer sur notre commune. Malheureusement depuis le confinement, beaucoup de ventes ont eu lieu, souvent pour l'installation de résidences secondaires, mettant la mairie, impuissante, devant le fait accompli. Souhaitant privilégier les installations à l'année, nous vous demandons de nous aider dans cette démarche de dynamisation en informant la mairie si votre bien est mis en vente afin que nous puissions relayer l'information en priorité aux jeunes souhaitant s'installer. Merci de votre coopération.

Un boulanger et un boucher au village

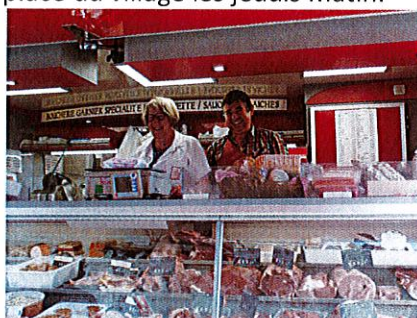
Le boulanger TERRIER du Mazet St Voy vient sur la place du village les mardis, jeudis et samedis matin à 9h30.

Boulangerie Pâtisserie Epicerie
TERRIER - FERRAPIE
Route de Tence
43520 Le Mazet Saint Voy
Tel : 04.71.65.02.88

Siret: 523075869 00017 APE 1071C



Le boucher GARNIER vient sur la place du village les jeudis matin.



Fleurissement du village

Merci à Mickael FOURNEL pour la fourniture et la mise en pot des fleurs, ainsi qu'à Martine MOULIN pour l'arrosage et aux anciens conseillers municipaux qui ont participé à l'entretien et aux fleurissements des plates-bandes. Grâce à leurs efforts, l'avis unanime de tous les visiteurs de passage est de nous féliciter pour notre village bien fleuri. Le coût total du fleurissement à charge de la mairie est de 528.36 € TTC.



PETIT RAPPEL

Il est rappelé qu'à l'éco point seul les papiers, prospectus, journaux, emballages en carton (container bleu) sont collectés ainsi que les bouteilles en plastique, emballages métalliques, briques alimentaires (container jaunes), les bouteilles pots et bocaux en verre (container vert) et que les objets encombrants type carton, appareil électroménager et autres ferrailles doivent être emmenés à la déchèterie et non pas déposés à l'éco point.

Après avoir constaté à plusieurs reprises des dépôts sauvages à l'éco point, un dépôt de plainte sera systématiquement fait.

Les personnes qui sont habitués à ne pas trier sont priés de le faire.

Si vous n'avez pas encore votre bac individuel, vous devez vous adresser au SICTOM au : 04 71 59 82 93.

Des crochets pour maintenir les bacs sont à disposition à la mairie.

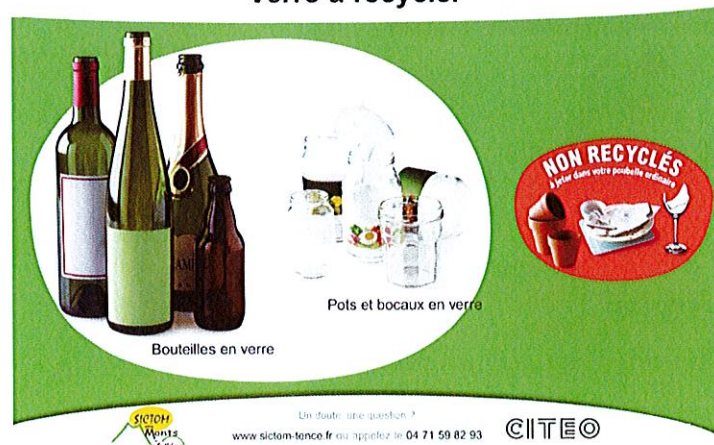
Papiers à recycler



Emballages à recycler



Verre à recycler



Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.



Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

☎

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

 mesdemarches.agriculture.gouv.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 29/03/2020

Présents : FOUVET Charles, BONNEFOY Guy, MARCON Jean-Michel, GRANGE Josiane, MONTEIL Martine,
MEALLIER Matthieu, QUIBLIER Ayméric, FAVRE Patrice

Absents :

Secrétaire de séance : MARCON Jean-Michel

Ordre du jour : Approbation compte administratif et compte de gestion 2019
Vote des taux d'impôts et du budget primitif 2020

BUDGET AUBERGE (FONCTIONNEMENT)

RECETTES

DESIGNATION	Compte administratif 2019		PROPOSITION BUDGET 2020
	Prévisions	Réalisation	
Exédent reporté (002)	9 097,46 €	9 097,46 €	
Revenus des immeubles (chap 75)	8 500,00 €	8 718,84 €	8 700,00 €
Produit exceptionnels (77)	12 500,00 €		7 500,00 €
Divers (chap70)	1 000,00 €		
TOTAL RECETTES	31 097,46 €	17 816,30 €	16 200,00 €

DEPENSES

DESIGNATION	Compte administratif 2019		PROPOSITION BUDGET 2020
	Prévisions	Réalisation	
Déficit reporté (002)			4816,4
Charges à caractère générales (011)	7 500,00 €	3 453,70 €	4 700,00 €
Charges exceptionnelles (67)	1 000,00 €		
Dépenses imprévues (022)	500,00 €		300,00 €
Virement à la section d'investissement (023)	2 918,46 €		89,62 €
opération d'ordre (042)	19 179,00 €	19 179,00 €	6 293,98 €
TOTAL DEPENSES	31 097,46 €	22 632,70 €	16 200,00 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 - 4 816,40 €

BUDGET AUBERGE (INVESTISSEMENT)

RECETTES

DESIGNATION	Compte administratif 2019		PROPOSITION BUDGET 2020
	Prévisions	Réalisation	
Exédent reporté (001)	19 073,28 €	19 073,28 €	38 252,28 €
Virement à la section de fonctionnement (021) opération d'ordre	2 918,46 €		89,62 €
	19 179,00 €	19 179,00 €	6 293,98 €
TOTAL RECETTES	41 170,74 €	38 252,28 €	44 635,88 €

DEPENSES

DESIGNATION	Compte administratif 2019		PROPOSITION BUDGET 2020
	Prévisions	Réalisation	
Dépenses imprévues (020)	1 000,00 €		3 000,00 €
Reste à réalisé	11 682,00 €		
Constructions diverses (21 et 23)	28 488,74 €		41 635,88 €
TOTAL DEPENSES	41 170,74 €	0,00 €	44 635,88 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 + 38 252,28 €

BUDGET CHAUFFERIE (FONCTIONNEMENT)

RECETTES

DESIGNATION	Compte administratif 2019		PROPOSITION BUDGET 2020
	Prévisions	Réalisation	
Exédent reporté (002)	8 546,68 €	8 546,68 €	12 321,47 €
Vente de chaleurs (70)	25 000,00 €	20 893,04 €	25 000,00 €
Opération d'ordre (042)	11 015,00 €	11 015,00 €	11 015,00 €
TOTAL RECETTES	44 561,68 €	40 454,72 €	48 336,47 €

DEPENSES

DESIGNATION	Compte administratif 2019		PROPOSITION BUDGET 2020
	Prévisions	Réalisation	
Charges à caractère générales (011)	14 000,00 €	9 138,96 €	14 000,00 €
Autres charges de gestion (65)			122,17 €
Remboursement intérêt de la dette (66)	1 200,00 €	812,29 €	1 010,00 €
Dépenses imprévues (022)	1 000,00 €		1 000,00 €
opération d'ordre (042)	18 182,00 €	18 182,00 €	18 182,00 €
Virement à la section d'investissement (023)	10 179,68 €		14 022,30 €
TOTAL DEPENSES	44 561,68 €	28 133,25 €	48 336,47 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 + 12 321,47 €

BUDGET CHAUFFERIE (INVESTISSEMENT)

RECETTES

DESIGNATION	Compte administratif 2019		PROPOSITION BUDGET 2020
	Prévisions	Réalisation	
Exédent reporté (001)	3 325,46 €	3 325,46 €	2 822,33 €
operation d'ordre (040)	18 182,00 €	18 182,00 €	18 182,00 €
Virement à la section de fonctionnement (021)	10 179,68 €		14 022,30 €
TOTAL RECETTES	31 687,14 €	21 507,46 €	35 026,63 €

DEPENSES

DESIGNATION	Compte administratif 2019		PROPOSITION BUDGET 2020
	Prévisions	Réalisation	
Dépenses imprévues (020)	1 000,00 €		1 400,00 €
Opération d'ordre (040)	11 015,00 €	11 015,00 €	11 015,00 €
Remboursement capital de la dette (16)	7 700,00 €	7 670,13 €	7 900,00 €
Constructions diverses (21 et 23)	11 972,14 €		14 711,63 €
TOTAL DEPENSES	31 687,14 €	18 685,13 €	35 026,63 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 + 2 822,33 €

BUDGET COMMUNE (FONCTIONNEMENT)

RECETTES

DESIGNATION	Compte administratif 2019		PROPOSITION BUDGET 2020
	Prévisions	Réalisation	
Exédent reporté (002)	11 809,58 €	11 809,58 €	30 502,85 €
Produits des services (chap 70)	2 000,00 €	2 191,98 €	3 000,00 €
Impôts et taxes (chap 73)	70 000,00 €	76 793,38 €	75 000,00 €
Dotations, participations (chap 74)	90 000,00 €	96 781,67 €	90 000,00 €
Revenus des immeubles(chap 75)	30 000,00 €	35 376,05 €	35 000,00 €
Divers (Chap76+77)		387,63 €	
TOTAL RECETTES	203 809,58 €	223 340,29 €	233 502,85 €

DEPENSES

DESIGNATION	Compte administratif 2019		PROPOSITION BUDGET 2020
	Prévisions	Réalisation	
Charges à caractère gles (011)	90 000,00 €	70 108,51 €	90 000,00 €
Charges du personnel (012)	25 500,00 €	22 571,83 €	25 500,00 €
Charges de gestion (65)	48 000,00 €	49 352,33 €	49 500,00 €
Intérêts d'emprunt (66)	2 100,00 €	1 883,55 €	1 800,00 €
Dotations aux provisions (68)			4 500,00 €
Opération d'ordre (042)	606,00 €	606,00 €	2 520,00 €
Dépenses imprévues (022)	2 000,00 €		10 000,00 €
chap (014)		2 039,00 €	2 040,00 €
Virement à la section d'investissement (023)	35 603,58 €		47 642,85 €
TOTAL DEPENSES	203 809,58 €	146 561,22 €	233 502,85 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 + 76 779,07 €

BUDGET COMMUNE (INVESTISSEMENT)

RECETTES

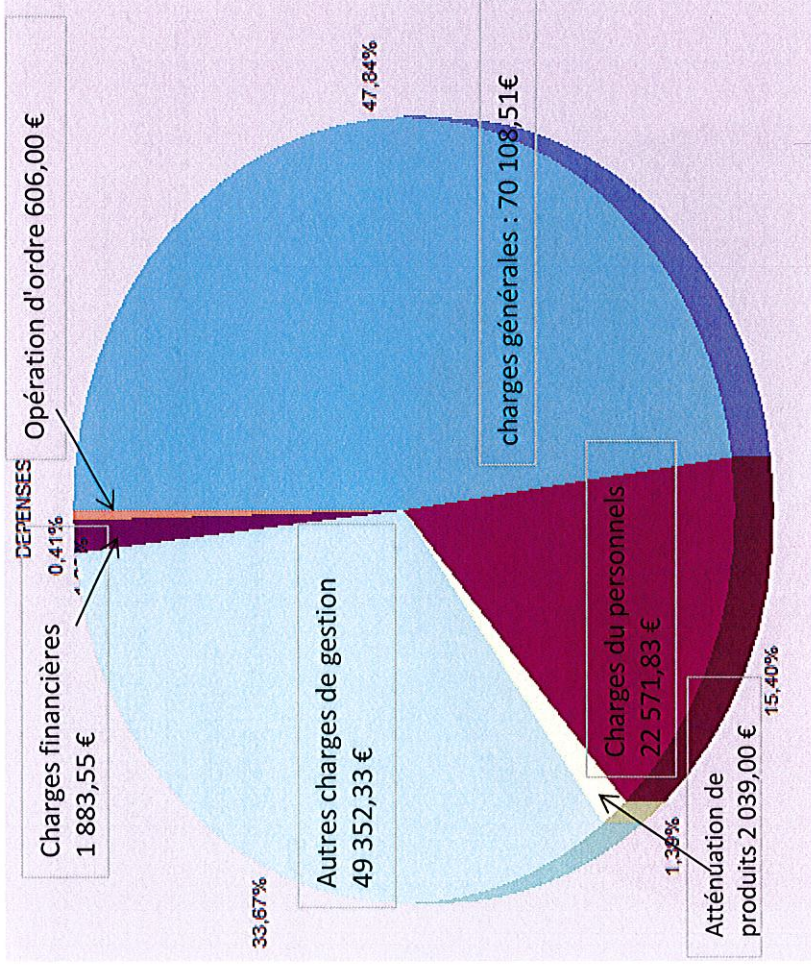
DESIGNATION	Compte administratif 2019		PROPOSITION BUDGET 2020
	Prévisions	Réalisation	
Exédent reporté (002)			47 642,85 €
Virement de la section de Fonctionnement (021)	35 603,58 €		17 500,00 €
Remboursement FCTVA+ taxe d'aménagement (10)	35 000,00 €	202 599,41 €	46 276,22 €
Excédent de fonctionnement (1068)	162 823,88 €		2 520,00 €
Opération d'ordre (040)	606,00 €	606,00 €	15 000,00 €
Subventions reçues (13)	33 000,00 €	38 168,64 €	11 120,00 €
produit des cessions (024)	11 120,00 €		11 285,55 €
Opération patrimoniales (041)			60 809,92 €
emprunt (si besoin) + caution appartement	97 970,42	718,13	5 124,74 €
Restes à réaliser	41 042,60		
TOTAL RECETTES	417 166,48 €	242 092,18 €	217 279,28 €

DEPENSES

DESIGNATION	Compte administratif 2019		PROPOSITION BUDGET 2020
	Prévisions	Réalisation	
Déficit reporté	94 928,05 €	94 928,05 €	22 712,41 €
Dépenses imprévues (020)	4 919,00 €		10 000,00 €
Immobilisation en cours (21 et 23)	187 500,00 €	148 752,60 €	123 300,00 €
Subv équipement (20)	1 600,00 €	1 592,77 €	
Remboursement capital de la dette (16)	19 200,00 €	19 450,83 €	21 292,77 €
Dotation (10)	81,00 €	80,34 €	
Opérations patrimoniales (041)			11 285,55 €
Reste à réaliser	108 938,43 €		28 688,55 €
TOTAL DEPENSES	417 166,48 €	264 804,59 €	217 279,28 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 - 22 712,41 €

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - COMMUNE DE ST ANDRE EN VIVARAIS - 2019



DEPENSES

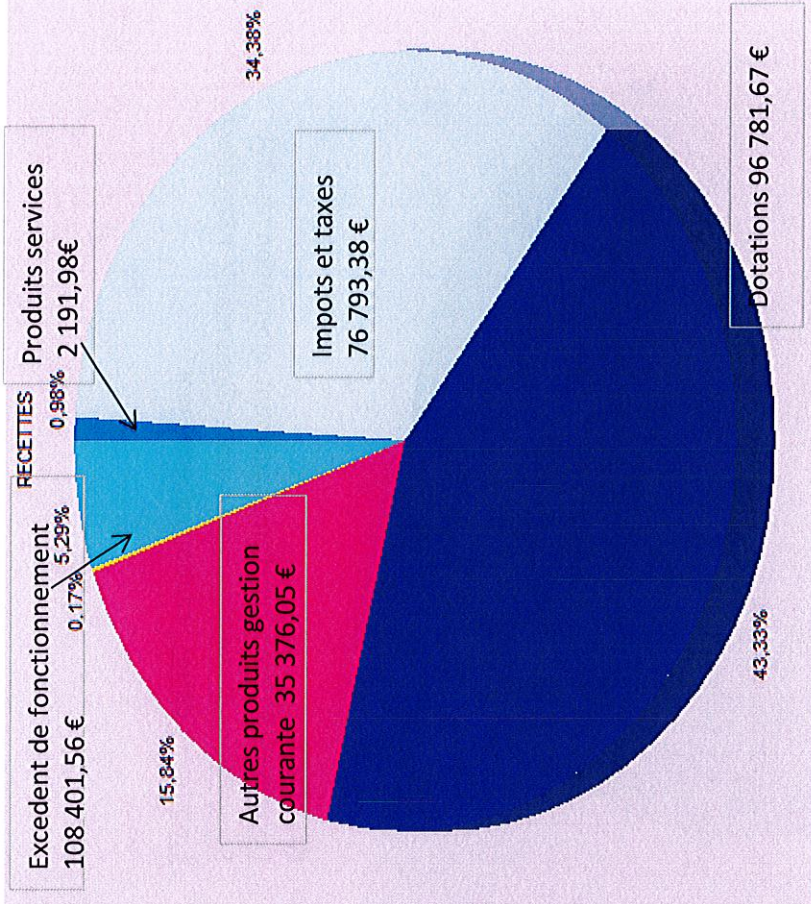
Charges generales : EDF, fleurs, entretien espaces vert, déneigement, vœux du Maire débroussaillage, entretien éclairage public, facture orange, taxe foncière, entretien extincteurs, maintenance ordinateur et photocopieur, assurances, colis Noël, divers entretien et réparation

Charges du personnels: cotisations (URSSAF, CDG07, ATIACL, CNRACL) rémunérations

Atténuation de produits : Reversements conventionnels de fiscalité

Autres charges de gestion : Indemnités élus, cotisations (IRCANTEC, URSSAF), service incendie, éveil musical, subvention associations (ecole...)

Charges financières : intérêts emprunts



RECETTES

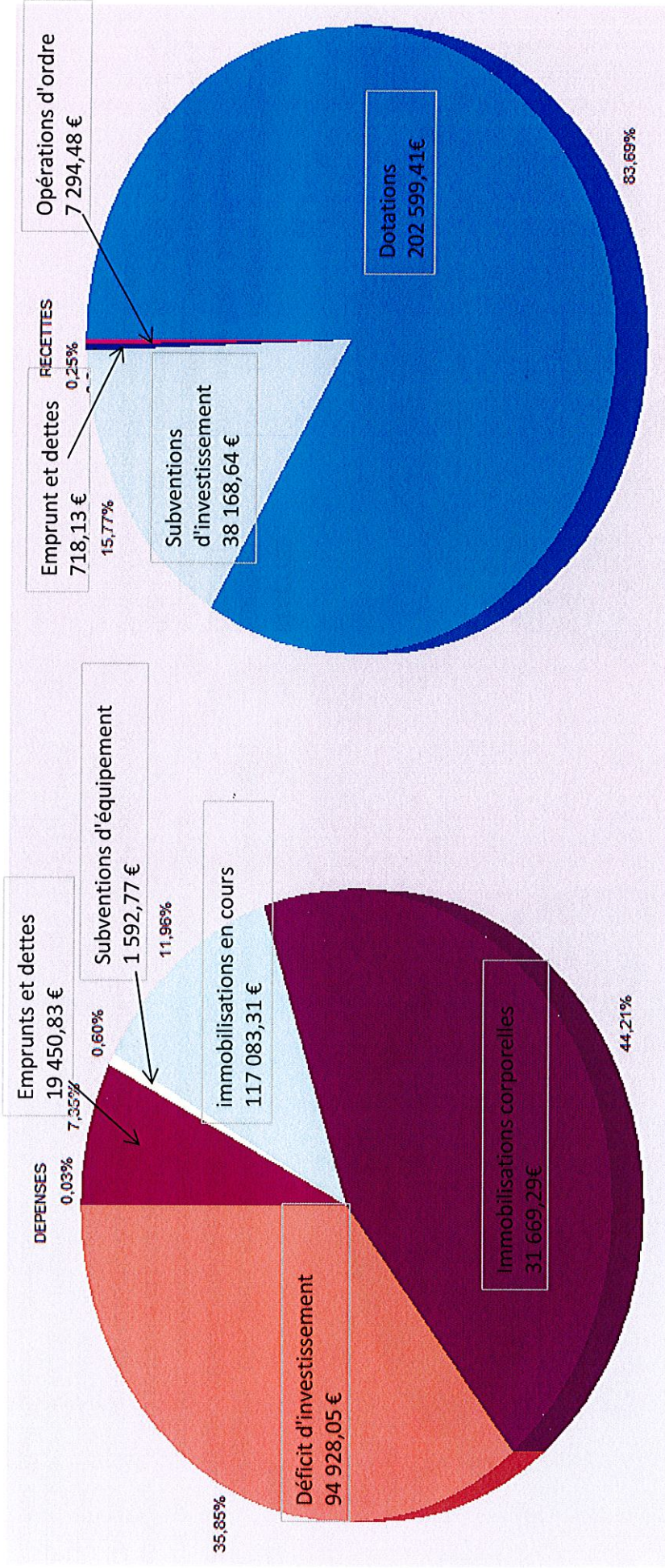
Impôts et taxes: centimes de l'Etat, compensation Val'Eyrieux

Dotations : DGF de l'Etat, subventions denoigement,

Autres produits gestion courante : loyer, location salle Louis Pize + Hall

Produits services : renouvellements concessions, remboursement taxe ordures ménagères, photocopies

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépense et recette - COMMUNE DE ST ANDRE EN VIVARAIS - 2019



DEPENSES

Emprunts et dettes : remboursement emprunt

Subvention d'équipement

Immobilisations en cours : Travaux mairie + logement, adressage, travaux voirie

Immobilisations corporelles : frejointement mur ancienne maison MOULIN,

illumination noel, terrassement pour réserve incendie, ordinateur,

videoprojecteur, table pour mairie, tables salles Louis Pize

RECETTES

Dotations : FCTVA, taxe d'aménagement, affectation résultat

Subventions d'investissement : subventions mairie + logement

Emprunt et dettes : caution appartement

ETAT DE LA DETTE 2020

	Capital à rembourser	Intérêt à rembourser	Total Échéance
COMMUNE	12 795,57 €	1 526,11 €	14 321,68 €
CHAUFFERIE	7 860,91 €	811,76 €	8 672,67 €
TOTAL			22 994,35 €

IMPOT LOCAUX 2020

Libellé	Taux 2019	Taux d'augmentation	Taux 2020	Bases	Produit attendu
TH	6,62%	0,00	6,62%		
TFB	10,63%	0,00	10,63%	214 500,00 €	22 801,00 €
TFNB	58,43%	0,00	58,43%	44 900,00 €	26 235,00 €
PRODUIT ATTENDU					49 036,00 €

RAPPEL**RECENSEMENT MILITAIRE**

Tous les jeunes de nationalité française filles et garçons atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (délais d'inscription 3 mois à compter du jour de l'anniversaire)
Pas d'inscription d'office, démarche obligatoire par les jeunes concernés. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Il est possible de s'inscrire jusqu'au 6e vendredi précédant le jour du scrutin.

CONGES SECRETARIAT DE MAIRIE du 14 Août au 5 Septembre 2020 inclus

En cas d'urgence s'adresser à M. Le Maire au 06-33-52-71-83

RAPPEL A TOUTES LES ASSOCIATIONS

Chaque association doit impérativement envoyer, avant le 10 Janvier de chaque année, un calendrier de l'année avec les dates pour lesquelles les associations veulent réserver les salles : Louis Pize et la Halle.

Attention, le secrétariat de mairie ne relancera pas s'il n'a pas reçu ce calendrier.

S'il y a des associations qui veulent les salles, en dehors du calendrier, il faudra avertir suffisamment à l'avance le secrétariat de mairie. Si la salle est déjà louée par des particuliers les associations ne pourront pas la prendre.

Un état des lieux sera fait après chaque association pour vérifier que tout le matériel soit dans la salle.

Les salles doivent être propres et rangées.

Les clés des salles devront être remises en mairie.

Nous appelons à votre responsabilité.

Association gestion de l'école

Voilà l'année scolaire 2019/2020 terminée ! Ce ne fut pas la plus facile pour nos bambins et nous même ! En effet, comme tous les parents, lors du confinement, nous avons dû faire l'école à la maison ! Nous remercions d'ailleurs nos deux maîtresses, qui nous ont soutenu tout du long, en nous fournissant les outils et la présence via internet ou le téléphone en cas de besoin ! Ensuite, au mois de Juin, ils ont repris progressivement les cours en classe, ce qui a entre autres, permis aux institutrices de vérifier si nous avons bien assumé la charge ! Je crois que oui, puisqu'ils passent tous dans la classe supérieure !

Nous avons tout de même pu organiser début Mars, notre concours de belote, avant le confinement ! Il a plutôt bien fonctionné, avec 58 doublettes, malgré la présence déjà importante du COVID sur notre territoire ! Puis nous avons organisé en Mai, le marché aux fleurs, sous certaines conditions de sécurité sanitaire !

Les bénéfices seront malheureusement bien réduits, sans la soirée cochon grillé et surtout, sans kermesse ! Nous espérons encore participer au Forum Mycélium en octobre, si la pandémie, encore bien présente à ce jour le permet ! Nous réfléchissons également à organiser d'autres activités, suivant les conditions sanitaires afin de compenser le manque à gagner ! L'association Les Effangeas, nous a proposé, au cas où la brocante serait maintenue, de tenir un stand pour l'Ecole. Nous les remercions pour cette proposition, mais au jour où j'écris ces mots, l'incertitude persiste sur son maintien ! A suivre....Nous comptons également sur la continuité du soutien de la municipalité, promise par notre nouveau Maire, et sans laquelle nous ne pourrions exister !

Pour la rentrée de Septembre 2020, sept enfants minimum seront présents, représentant 4 familles du village ! Ce, sous la responsabilité de leur institutrice principale Emilie CHAUVY (¾ temps) ainsi que par Hélène SAUVAT (¼ temps), que nous avons recruté pour remplacer Joséphine PESCHAUD qui s'en va vers de nouveaux horizons. Nous la remercions pour tout ce qu'elle a fait pour nous et les enfants, depuis plusieurs années déjà, et lui souhaitons toute la réussite dans ses projets futurs ! Toutefois, nous sommes ravis d'accueillir Hélène, ancienne professeure de musique de nos enfants, qui ont approuvé avec joie notre choix !

Toute famille qui le souhaite peut bien évidemment nous rejoindre à tout moment !

Espérons que cette nouvelle année scolaire 2020/2021, soit épargnée par les aléas de ce vilain virus et des soucis financiers.

Au plaisir de vous revoir tous, autour d'un jeu de carte, d'un cochon grillé ou d'une buvette dès que possible ! En attendant, portez-vous bien et restez prudents !



CLUB des BOUTONS d'OR

Le fonctionnement du club, a été bref ! La pandémie Covid-19 au sein du club, nous a quelque peu éloignés les uns des autres durant ces trois derniers mois et c'est "Au relais St André" que notre dernier RDV c'est déroulé. Une belle journée, autour d'un repas amical c'est terminée sur un petit tournoi de carte.

A la rentrée de septembre, jeux de cartes ou scrabble et divers possibilités de vous distraire s'offriront à nous tous, par l'acquisition d'une malette de jeux de société divers, afin de distraire tout le monde.

L'arrivée au village de l'"Atelier de Justine" peut être aussi l'occasion de créer et de se découvrir un talent caché, tout en étant cotchés par cette professionnelle du cuir et décor d'ameublement. Cette option va être étudiée par votre bureau. Ne pensez surtout pas que nos divertissements sont plus orientés pour la gente féminine, non il n'en est rien ! Messieurs les adhérents vous avez aussi votre place dans notre club. Faites des propositions, ne vous en privez surtout pas !

Enfin parlez du club autour de nous. Allez chercher les personnes seules ou isolées, faites leurs découvrir le plaisir du partage, de l'échange. Cette action peut nous amener à découvrir les gens sous une autre facette que celle que nous en avez.

L'arrivée de nouveau adhérents peut être une nouvelle source d'énergie et d'idées, et permettre d'élargir nos activités.

Découvrez ci-dessous le "Gouté de Noël 2019 "avec les enfants du village



Association Effangeas

Tout au long de l'année, la vingtaine de personnes inscrites à l'association, essaient de mettre de l'animation au village

Tout commence, en janvier, par l'assemblée générale, lors de laquelle nous parlons des comptes et des manifestations à venir. Ce jour là, nous avons eu de nouveaux adhérents, qui sont les bienvenus, la réunion se termine par le partage de la galette des rois.

Au mois de février, la veillée, avec en première partie, des contes pour enfants et la deuxième pour les adultes, cette année, le patois a été bien apprécié, tout cela se finit autour d'une collation fabriquée par les bénévoles, la boisson offerte par Effangeas, ce moment se prolonge agréablement.

Le premier samedi d'avril, nous avons le bal, qui a été annulé, à cause du covid.

Une nouvelle activité a bien démarré pendant les vacances de pâques, appelée (après midi grand mères), cette animation est ouverte à tous les enfants de Saint André ou ayant des attaches au village, accompagnés par un adulte, le premier mercredi, nous étions treize. Nous n'avons pas pu continuer cette activité à cause du covid, comme disent les enfants, mais nous espérons bien reprendre pour les vacances de la Toussaint.

Après discussions et insistance de quelques membres, nous avons décidé de maintenir la traditionnelle foire du mois d'août en prenant toutes les précautions nécessaires au bon déroulement de celle-ci.

Nous pensons remettre la fête de Saint André à l'honneur en novembre, en commençant cette année, pour pouvoir faire une grande fête l'année prochaine, puisque cette association perdure et aura trente ans d'existence.

Nous finissons bien sûr, avec le traditionnel réveillon du nouvel an, qui compte une centaine de convives, dont une grande partie revient depuis le début et c'est un plaisir de se retrouver.

Nous comptons toujours sur votre soutien ou votre aide lors des manifestations

Plus on est de fous, plus on rit

La présidente Françoise Mongrenier

A.C.C.A (Association Communale de Chasse Agrée) de St André en Vivarais.

L'A.C.C.A comporte environ 40 chasseurs.

Le bureau est le suivant ;

- Président : MONTEIL Christian
- Vice Président : MARCON Stephane
- Trésorier : MARCON Jean-Michel
- Secrétaire : MARCON Dylan
- Vice secrétaire : VERET Reynald



Le ball trap aura lieu le samedi 8 août à partir de 14 h et dimanche 9 août à partir de 10 h .

Le Bureau

Association Mycorium sauvage

L'association Mycorium sauvage a été créée à Saint-André-en-Vivarais en 2017 où elle est depuis installée. Face aux défis écologiques auxquels l'humanité doit faire face et les besoins exponentiels en ressources naturelles, l'association cherche des solutions et agit en ce sens. Son but est également de transmettre à toutes et à tous des connaissances relatives à l'incroyable monde des champignons, qu'il s'agisse de cueillette, de comestibilité, de toxicité, de gastronomie, de vinification, de sensibilisation, de l'interaction des champignons avec leur environnement (la forêt, les plantes, les insectes, les animaux et l'homme), de mycotropisme donc (perma-culture avec les champignons, association champignon et végétal, culture de champignon), de dépollution des sols, du développement de nouveaux matériaux et de technologie à partir ou avec des champignons.

Son nom, Mycorium, cherche à illustrer cela en réunissant les mots « myco » (ce qui est relatif aux champignons), forum (un espace d'échange avec tous) et symposium (réunion de spécialistes). L'association est exclusivement composée de bénévoles qui sont avant tout passionnés de nature et qui ont conscience de l'importance de faire découvrir le monde étonnant et la face cachée des champignons, sa richesse insondable et leur rôle fondamental dans notre existence au quotidien.

Concrètement, au cours de l'année, cela se traduit par l'organisation de sorties nature autour des champignons, des lichens ou de la botanique notamment à Saint-André-en-Vivarais mais aussi dans la Loire. Il est aussi organisé des ateliers de myciculture. Certains membres de l'association donnent également des conférences et l'association est présente dans plusieurs foires locales pour créer et animer des expositions présentant champignons et lichens (la fête des champignons de Saint-Bonnet-le-froid, la fête de la châtaigne de Désaignes, à Saint Agrève, etc.)



Parties de l'exposition de la foire des champignons de Saint-Bonnet-le-Froid en 2019 et de l'exposition pour le forum de l'association réalisée par le Mycorium sauvage

Le forum Mycélium face au Covid-19

Compte tenu du contexte très particulier généré par le Covid-19, l'association doit anticiper et s'adapter aux évolutions de la maladie. Pour cette raison, il a été décidé que le forum se tiendrait cette année malgré tout mais sous 2 formes.

- 1- L'exposition mycologique qui se faisait jusqu'à présent dans un local sera organisée en plein air. Le départ se fera de Saint-André qui reste le lieu d'ancrage de l'association. Cet événement sera alors à la fois exposition et sortie mycologique mais devrait se dérouler tout au long des 3 jours du forum.
- 2- Les conférences seront virtuelles et accessibles à tous par internet. En revanche, seuls les adhérents pourront se connecter et échanger avec les intervenants en fin de conférence. Elles devraient être accessibles en direct sur Youtube, sur le site de l'association ainsi que sur celui de la fête de la Science.
- 3- Si cela est possible, nous espérons pouvoir organiser un lieu à Saint-André pour que chacun puisse assister facilement aux conférences.

Vous pouvez retrouver le Mycorium sauvage et son actualité sur son site internet :

<https://www.mycoriumsauvage.com/>

Vous pouvez également venir échanger avec nous sur toutes les problématiques liées aux champignons sur les groupes Facebook : Mycorium sauvage, Forum Mycélium, Le champignon jardinier. Culture en intérieur et en extérieur de mycelium

Association "le Château de Beaudiner"

Au cours de cette année, les membres de l'association se sont surtout tournés vers les recherches dans les écrits.

Nous avons travaillé également à enrichir le cahier édité par "Mémoire d'Ardèche et temps présent" sur Saint André en Vivarais et son histoire soit en lien direct avec Beaudiner (Christian et Thierry) soit sur d'autres bâtiments et histoire (Monique).

Nous avons aussi beaucoup échangé avec Virgile Reignier qui a fait un mémoire de master sur la commanderie de Devesset, peu éloignée de Beaudiner et des rapports entre les Seigneurs de Beaudiner et les Templiers de Devesset.

Thierry a créé un nouveau site. Beaudiner, le site d'Arthaud de Beaudiner, mon château, ma baronnie.

Vous y trouverez différents articles écrits par l'un ou l'autre des membres racontant des histoires parfois un peu romancées (mais toujours sur fond historique véritable !).

Vous y découvrirez les résultats de nos recherches historiques et sur le site.

Dans la rubrique "boutique", vous pourrez acheter la "notice historique de Beaudiner" sur laquelle nous travaillons depuis près de 10 ans et qui s'est étoffée au gré de nos découvertes.

Il existe également une page Facebook "Château de Beaudiner" bien suivie notamment par un grand nombre d'entre vous.

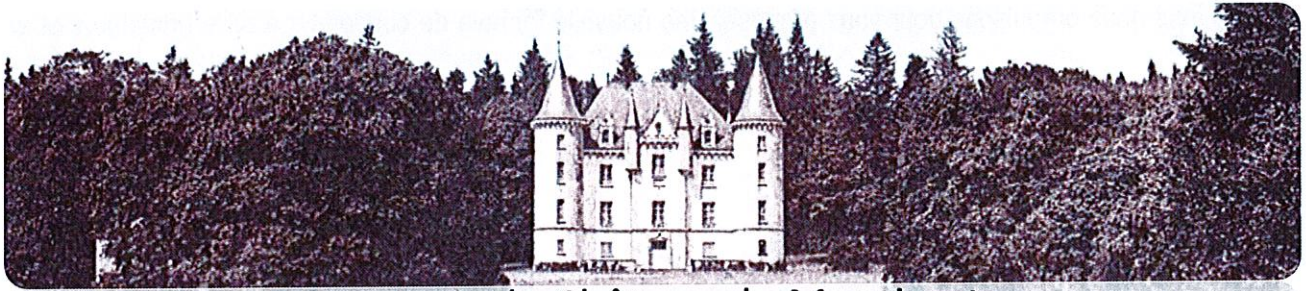
C'est par cette page et par le site internet que nous vous ferons savoir la date de notre prochaine Assemblée Générale à l'automne.

Comme régulièrement, je vous demande beaucoup de discrétion vis à vis des propriétaires lorsque vous circulez aux abords du site.
Pour l'association,

Monique Lempereur



Arthaud de Beaudiner...



« Les Amis du Château de Montivert »

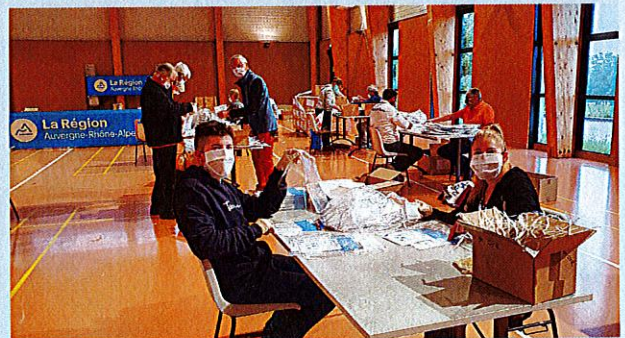
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et décret du 16 août 1901
Château de Montivert, 07690 Saint-André-en-Vivaraïs / www.montivert.com

BULLETIN D'INFORMATION 2020

L'édito de Ludo Faurie (Président)

Quelle année particulière... Comme tout le monde, le château s'est vu très impacté par la crise sanitaire sans précédent que nous traversons tous ces derniers mois. Tous les événements mensuels prévus ont été annulés d'avril à début septembre, les visites guidées ont été suspendues jusqu'à juin, la reprise fut lente et la fréquentation qui avait dépassé les 10'000 visiteurs sur 2019 a subi une baisse significative irrattrapable.

Ceci nous rappelle que la vie des châteaux, comme celle des Hommes, est rythmée aussi par les tragédies auxquelles il faut savoir faire face et s'adapter. Par solidarité, dès le début de la pénurie de fournitures médicales, nous avons offert aux infirmières libérales, à l'hôpital de Moze et aux ambulanciers du plateau, plus de 5'000 surchaussures que nous avons en stock. Certains amis du château, comme Yann et Manon Wieczorkiewicz (ci-contre), se sont mobilisés aux côtés d'Antoine-Alexandre Cavroy pour aider la Région Auvergne Rhône-Alpes au conditionnement des masques gratuits à destination des habitants. D'autres bénévoles se sont activés à la remise en beauté du parc pour la réouverture, tandis que Madame Cavroy effectuait, seule, un grand ménage et entretien complet des parquets, ce qui a pris 3 semaines. Pour tromper l'ennui de la population confinée, une visite virtuelle, sous la forme de reportages photos « un jour, une pièce », a été offerte quotidiennement et suivie par plus de 25'000 personnes durant toute la durée du confinement.



Même si depuis juin le château a pu rouvrir, comme pour tous, le retour à la normale va être long. Sur décisions préfectorales, les gestes barrières, le port du masque, le gel hydro-alcoolique et la distanciation sociale sont imposés lors des visites, en sus des visites qui se sont vues limitées en nombre à 10 personnes par groupe.

Pour le moment, les Journées Européennes du Patrimoine sont maintenues les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020, tout comme la Nuit des Châteaux, les vendredi 23 et samedi 24 octobre. En attendant, RESTEZ PRUDENTS et continuez l'application des gestes barrières. C'est le sérieux de tous qui fera la différence et qui nous permettra à tous, un retour à la normale.

Les animations depuis le précédent bulletin...

L'annulation du **Montivert Music Festival 2019** a été annoncée 20 jours avant l'ouverture par la société de production qui n'a pas cru nécessaire d'en aviser les propriétaires du château ou notre association. Ce manque de sérieux, cette manie à tout voir trop grand, dans son coin, et sans concertation, en plus du fait que le loyer inhérent à la privatisation du site n'a pas été réglé, a provoqué une rupture de contrat avec effet immédiat. Les propriétaires du château (et de la marque « Montivert » mise à disposition pour l'occasion) veille au côté de notre association et de l'UFC Que Choisir pour que les derniers remboursements soient effectués par les billettistes (en faute) ou par la société de production (responsable des fonds versés). Si ce n'est pas déjà fait, envoyez vos numéros de billets à acavroy@gmail.com pour que nous puissions appuyer vos demandes de remboursement.

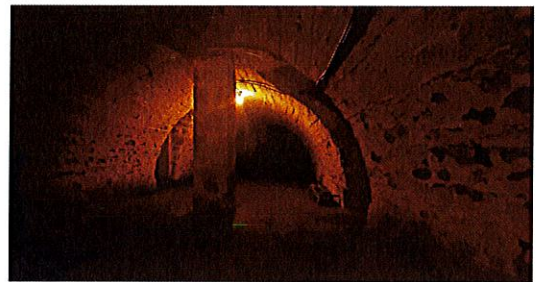
Merci. Nous nous organisons pour vous proposer une nouvelle formule de concerts « à taille humaine » et en gestion directe et autonome dès 2021. Au moins comme cela, il n'y aura plus de mauvaises surprises.

Les **Journées Européennes du Patrimoine 2019** ont été, une fois encore un franc succès avec plus de 2'000 visiteurs sur n'ensemble du weekend. Avec le Covid, nous attendons de voir la faisabilité de l'édition 2020.



La **Journée Nationale des Véhicules d'Epoque 2020**, annulée à cause du confinement, et programmée nationalement en avril (météo peu viable par chez nous), nous avons tout de même pu recevoir à de nombreuses reprises des clubs de voitures anciennes depuis l'été passé. Nous avons donc étoffé notre offre à l'année à destination des clubs autos/motos avec des formules personnalisables.

Nuit des châteaux 2019 : Grand succès ! 50 minutes de queue de 19h à minuit pour déambuler dans le château éclairé aux chandelles. Malgré le mauvais temps, ce sont 534 courageux qui ont réussi à être suffisamment patients pour pouvoir entrer et admirer les décors magnifiés par une ambiance candélabrésque très XIXème siècle. Compte tenu du temps, la buvette avait été mise dans les caves du château, aménagées pour l'occasion, pour la plus grande surprise et le plus grand plaisir de celles et ceux qui ont pu en profiter autour d'un verre. Cette année, la nuit des châteaux est prévue sur 2 jours, les vendredi 23 et dimanche 24 octobre de 19h à minuit. Retenez la date !



A la demande de ces artistes, très présents sur les réseaux sociaux durant le confinement, le château de Montivert a reçu sur son perron, le 19 juin, **le groupe Jessandwest** pour un concert uniquement en direct sur Facebook. Ce fut un beau moment et un joli succès. Vous pouvez retrouver ce groupe sur YouTube, Facebook et Intagram.

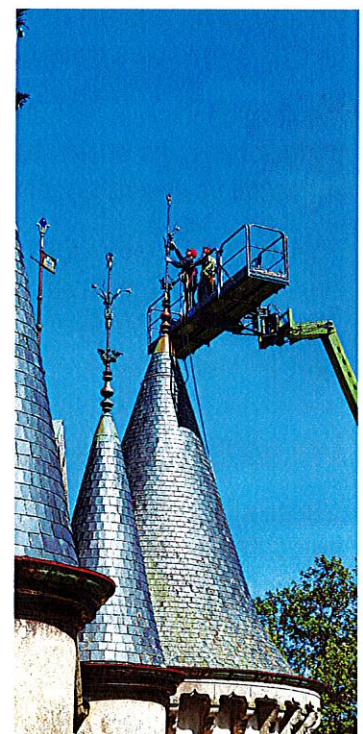
Les travaux

depuis l'an passé...

D'importants **travaux de toiture** ont eu lieu en juin, suite à des dégâts de tempête. Outre ce chantier de couverture (ardoises et faitage), la présence d'une nacelle de 30m fut l'occasion de restaurer aussi les flèches décoratives de faitage des tours et tourelles, et permit de restaurer certaines fenêtres habituellement inaccessibles. Paralysant le chantier toiture sur la façade nord, un essaim d'abeilles a été retiré par un apiculteur, niché dans la toiture à 25m de hauteur, il a été nécessaire de casser un plafond pour cette opération ce qui engendra un chantier supplémentaire de restauration.

Divers

Le parc du château accueille **deux camps de scouts cet été**, un d'Annonay et un de Paris. Niveau conciergerie et réhabilitation de la ferme, l'architecte retravaille les projets qui seront présentés à l'État, à la Région et au Département cet automne pour un accompagnement des travaux prévus en 2021.



Parc en accès libre de début Avril à fin Octobre de 9h à 19h

Visite guidée du château (sur rendez-vous) toute l'année. Réservations : 06 33 52 71 83

Suivez-nous sur www.MONTIVERT.com et Facebook « Château de Montivert »